

focus

Chers forestiers,

A travers cette lettre nous souhaitons avant tout vous donner un outil : des actualités, des argumentaires, des liens utiles. Elle est courte et régulière et doit nous permettre de créer du lien. C'est aussi votre lettre, alors n'hésitez pas à la faire suivre à des propriétaires forestiers que vous connaissez, et que nous ne connaissons pas !

Aujourd'hui nous faisons le choix de revenir sur trois sujets importants : l'annonce du Ministre pour le fonds stratégique de la filière, les incendies et la maladie de Lyme. Et bien sûr, nous ne pouvons nous empêcher de vous donner un conseil de lecture, vous l'aurez deviné, avec Forêts de France !



Fonds stratégique

Il faut aller plus loin !

A l'occasion du colloque "Pour un essor de la filière forêt-bois" organisé par l'AFEF, le Ministre des forêts, Stéphane Le Foll a annoncé des moyens financiers renforcés pour la filière forêt-bois dès 2017 sur le budget de son ministère. Nous saluons l'effort du Ministre et incitons à aller plus loin !

Nous sommes encore loin des 150 millions d'euros que doit atteindre ce fonds. Fransylva formule deux demandes à la Ministre en charge de l'énergie. Premièrement, d'accompagner cet effort par une nouvelle contribution en 2017 du Fonds Chaleur au travers un nouvel Appel à Manifestation d'Intérêt pour inciter les forestiers sur le terrain à mobiliser une ressource locale. Deuxièmement d'assurer une affectation à la forêt de la collecte réalisée au travers de la taxe carbone pour montrer aux forestiers et aux acteurs de la filière bois la réelle compréhension des enjeux liés au bois et à son utilisation.

Communiqué de presse Fransylva [à télécharger ici.](#)

Incendies

Péril sur la ville ou forêts en dangers ?

A la fin de l'été nous avons réagi avec Fransylva Bouches-du-Rhône sur le sujet des incendies. En effet, c'est un sujet qui déchaîne les passions, tous les médias en parlent. Nous avons souhaité rappeler que c'est à travers la gestion forestière que nous avons des chances de limiter les dégâts d'une part et que d'autre part il y a urgence à repenser la répartition des budgets alloués à la lutte contre l'incendie. Avant d'acheter des Canadairs il convient de mettre en place les conditions qui permettent d'avoir des forêts gérées, avec des accès et des bandes pare feu !

Nous mettons à votre disposition un argumentaire [à télécharger ici](#) qui peut vous accompagner dans vos démarches auprès des élus.

On entend trop souvent parler de forêt sous le prisme de l'incendie, alors re-cadrons le débat et prenons la parole pour faire davantage connaître les réalités du terrain !

La tribune du Monde à relire en cliquant sur l'image ci-dessous:



M Idées

IDÉES Tribunes Enquêtes Rencontres Controverses Livres Analyses Editoriaux Chroniques

ÉDITION ABONNÉS

« La gestion forestière est une composante essentielle de la lutte contre les incendies de forêt »

LE MONDE | 07.09.2016 à 16h10 • Mis à jour le 07.09.2016 à 16h15 |

Par Antoine d'Amécourt (Président de Fransylva, les Forestiers privés de France) et Gérard Gautier (Président de Fransylva 13, syndicat des Forestiers ...)

Maladie de Lyme

Le forestier, premier touché !

La maladie de Lyme s'attrape en forêt (particulièrement d'avril en novembre) et peut provoquer des troubles articulaires ou neurologiques chroniques graves. ([Relire l'article de Forêts de France à ce sujet ici](#)). Chaque année elle toucherait 27 000 personnes et pourtant c'est une maladie très mal connue et peu reconnue par le corps médical français.

Fransylva avec le CNPF, l'ONF, la FNCOFOR et la FNB s'est engagé auprès du Ministère de la Santé pour participer aux actions de prévention, de suivi et d'information sur cette maladie qui est déjà prise en compte très sérieusement par les acteurs amont de la filière.



Un numéro consacré au chêne et à son débouché le plus noble : la tonnellerie! Mais pas seulement... [Le sommaire est à découvrir en cliquant ici.](#)